



Commission technique

Paris,
Le 30 janvier 2018

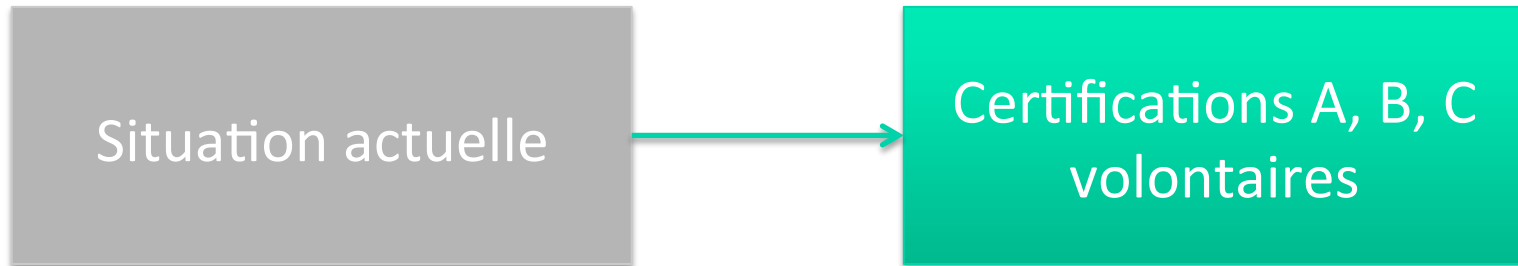
upds
Union des professionnels
de la dépollution des sites



1. NFX31-620 et AM référentiel : avancement des travaux



Rappel de l'historique des travaux en cours

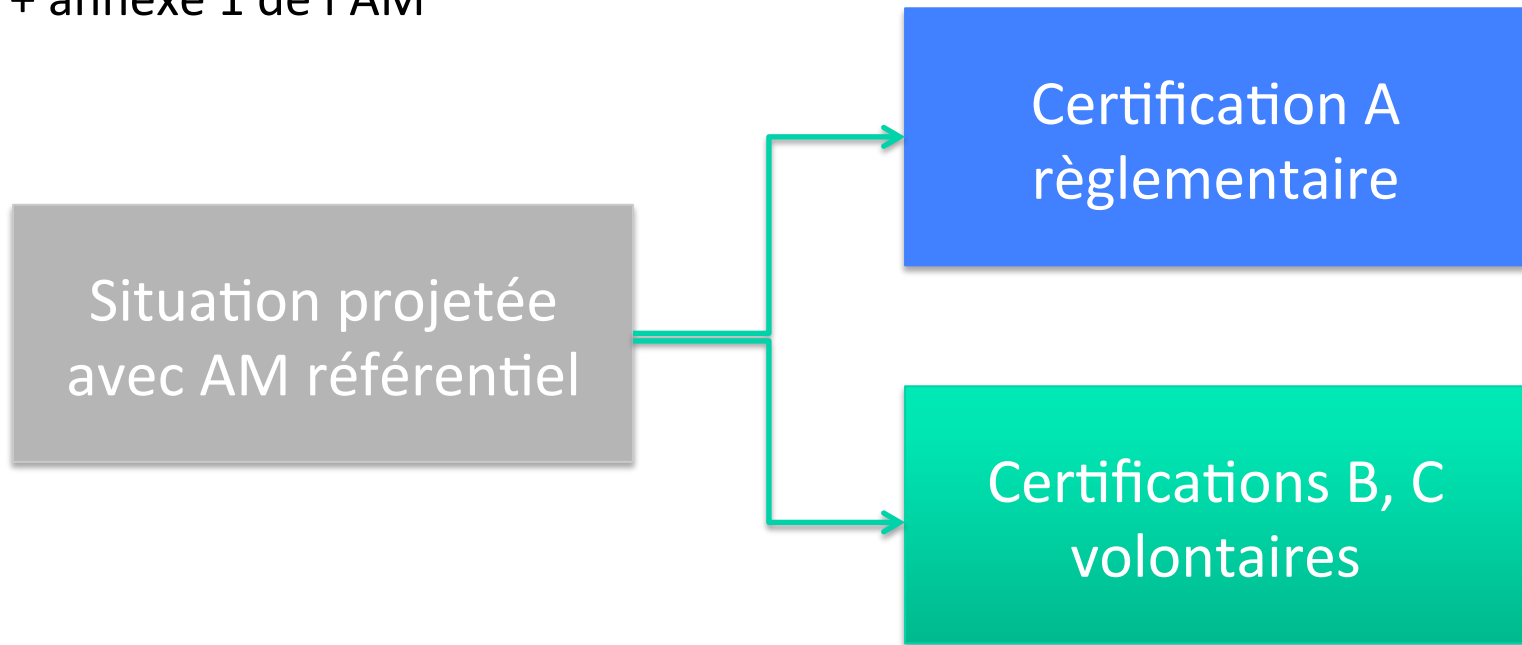


- Nombreuses exigences complémentaires à NFX31-620 dans le **référentiel** (p.ex. : matériel, expérience et compétences du personnel, gestion des sous-traitants, critères éligibilité à la certification SSP...)
- Toute entreprise, même unipersonnelle, peut dire qu'elle travaille « selon la norme NFX31-620 ».
- Publication loi ALUR et décret SIS : seules les sociétés « certifiées ou équivalent » peuvent établir les attestations => nécessité de définir ce qu'est une société « certifiée ou équivalent » => projet d'AM dit « référentiel » établi par le ministère et révision NFX31-620 menée par la commission sans connaissance du projet d'AM.
- Remontée partielle des exigences du référentiel dans NFX31-620



Rappel de la situation des travaux en cours

- Seule la certification réglementaire d'ATTES a une base légale mais le ministère considère qu'il faut maîtriser la totalité du domaine A pour les produire (notamment parce que ATTES peut être produite par la société certifiée ayant réalisé l'étude (R556-3-II).
- D'après le projet AM : nouveau référentiel = parties 1 et 2 de NFX31-620 + annexe 1 de l'AM



Rappel de la situation des travaux en cours

Conséquences :

- Ouverture de la certification à d'autres organismes certificateurs
- Alignement probable du référentiel volontaire actuel avec les exigences réglementaires
- Exigences réglementaires nettement plus faibles que référentiel actuel (pas de gestion des sous-traitants, ouverture de la sous-traitance à sociétés non certifiée yc pour la supervision des études, pas d'obligation de compétences, pas de matériel spécifique à détenir, pas d'obligation de références pour être éligible...)



Professionalisme et qualité en baisse

Rappel de la situation des travaux en cours



Pour éviter perte de qualité des prestataires certifiés, réintégrer la majorité des exigences du référentiel actuel dans la partie 1 de la norme.



Blocage des débats de la commission depuis fin novembre car l'UCIE demande :

- Que tout le matériel puisse être loué
- Que les compétences soient demandées par projet, voire que l'expérience SSP soit suffisante
- Que la gestion des sous-traitants soit très allégée par rapport à ce qu'elle était dans le référentiel LNE



Solution de sortie de crise ?

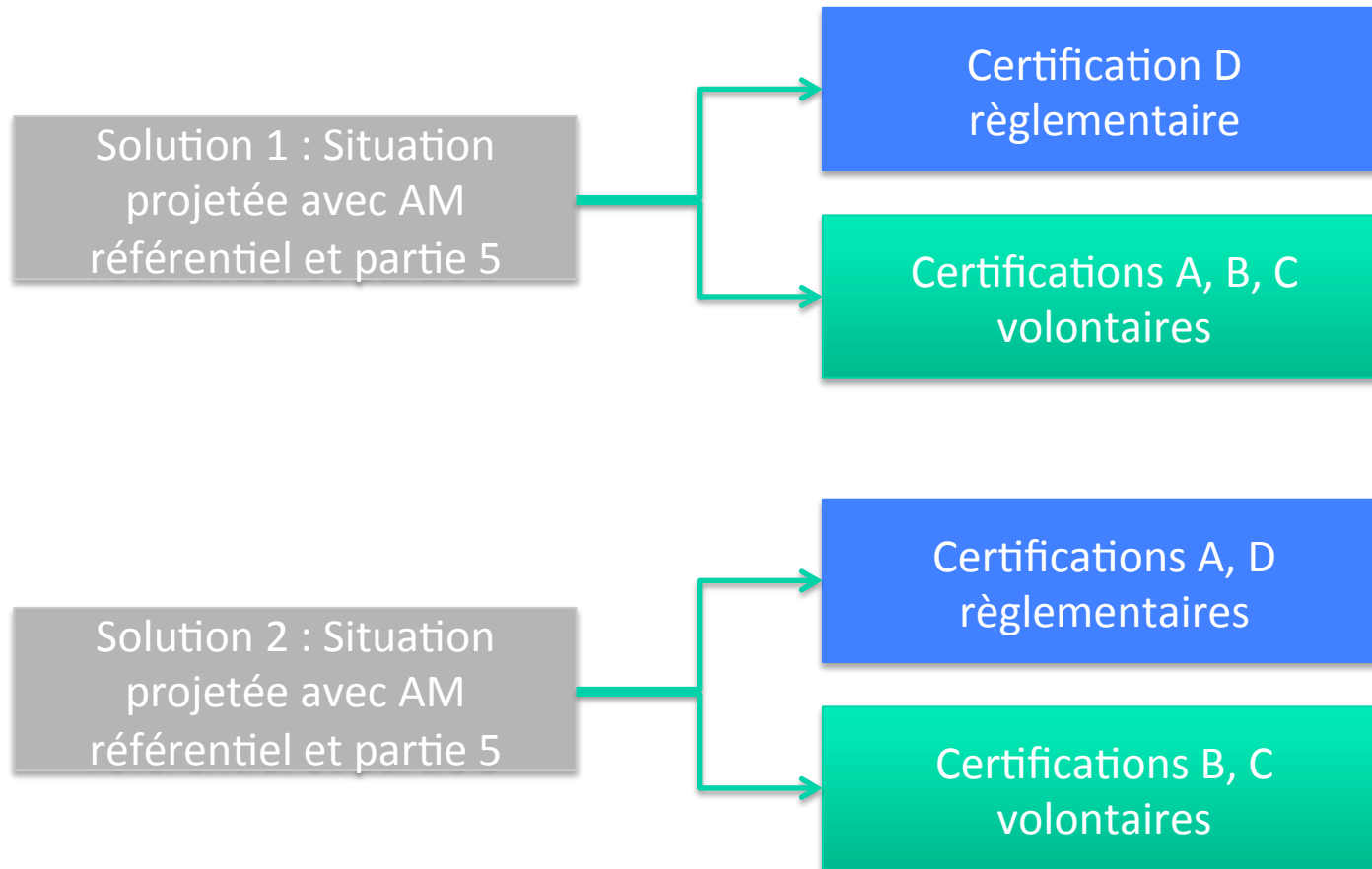
ATTES est une prestation intellectuelle qui :

- nécessite de l'expérience et des compétences en SSP (mais pas toutes celles citées dans le référentiel LNE pour le domaine A),
- ne fait appel à aucun matériel de terrain,
- n'est pas sous-traitable (car selon NFX31-620-1, les prestations globales ne sont pas sous-traitables),
- peut être réalisée par une société unipersonnelle, sans supervision,
- ne fait pas appel à tous les engagements de la partie 1 (engagements sur gestion du matériel, de la sous-traitance inutiles).



Sortir ATTES dans une partie 5 de la norme
=> certif. domaine D ?

Solution de sortie de crise ?



Faut-il pousser pour que la certification du domaine A devienne réglementaire dès maintenant (solution 2) ?

Solution 1 – D réglementaire / A,B,C volontaires

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déblocage rapide de la situation car réponse aux attentes majeures de l'UCIE tout en conservant les bénéfices du système actuel ✓ Situation réglementaire claire ✓ Meilleure lisibilité par MOA ✓ Allègement projet AM ✓ Diagnostiqueurs immobiliers écartés car besoin de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance par ministère de la certification LNE comme « équivalente » pour les cas 1 et 2 d'ATTES difficile à obtenir ✓ Risque dévoiement ATTES pour auto-certification ou certification entre amis ✓ Allègement des audits (sur base projet AM versus référentiel LNE actuel)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Certification réglementaire « D » auto pour les certifiés volontaires A ?</u> ✓ Demander au ministère une base légale solide pour certification réglementaire des domaines A,B,C ✓ Pas de baisse de qualité (maintien niveau d'exigences certification volontaire LNE) ✓ Facilité intégration des exigences LNE dans partie 1 pour que soit opposable à tous car la certification A,B,C resterait volontaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration autres prestations (AMO, CONT, XPER) dans partie 5 ✓ Risque référentiel volontaire concurrent sans minimum fixé dans AM ✓ Risque abandon certification domaines A,B, C au profit de la seule certification du domaine D. ✓ Risque de ne pas obtenir base légale pour certification réglementaire A, B, C.



Solution 2 – D,A réglementaires / B,C volontaires

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">✓ Diagnostiqueurs immobiliers écartés car ne pourront pas prétendre à certification réglementaire✓ Tous référentiels concurrents sur base fixée dans AM.	<ul style="list-style-type: none">✓ Bases légales et juridiques fragiles✓ Baisse de qualité sauf si intégration exigences LNE dans NFX31620-1
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">✓ Appel d'air créé par certif. réglementaire du domaine A✓ Reconnaissance officielle : image du SSP en France au-delà de l'ATTES	<ul style="list-style-type: none">✓ Pas de déblocage de la situation si on intègre exigences LNE dans NFX31620-1✓ Si passage en force => risque attaque norme => annulation norme et certification.✓ Affaiblissement certification domaines B,C (jsq disparition car peu d'intérêt).



Si D réglementaire (solutions 1 et 2)
=> Quelle liste de matériel nécessaire ?
=> Quelle liste de compétences nécessaire ?

- Pas d'intervention sur site => pas de matériel
- Etablissement des attestations => compétences « limitées » aux « connaissances » et « savoir comprendre ». Inutile de « savoir réaliser » => cf proposition



Si A réglementaire (solution 2)

=> Quelle liste de matériel consensuelle ?

=> Quelle liste de compétences consensuelle?

Matériel :

- ⇒ Obligation de posséder en propre limitée au matériel de sécurité et de protection des travailleurs ?
- ⇒ Possibilité de location pour tous les autres matériels ?
- ⇒ Faire évoluer la liste ?
- ⇒ Prévoir adaptations similaires pour les domaines B et C (réflexion à mener au sein de l'UPDS)

Compétences :

- ⇒ Sont à détenir par l'ensemble de l'équipe. Comment adapter cette liste des compétences pour société unipersonnelle ?
- ⇒ Travail de réflexion à prévoir au sein de l'UPDS.



Présentation de la prestation VERIF (ex-EVAL)

Consensus obtenu en commission le 22/01/18.

MAIS souhaite UPDS de modifications complémentaires :

- Renommer la prestation « ACQUIS » ou « AUDIT » ou « ACQ-CESS » ?
- La placer après ATTES pour bien la séparer des prestations en lien avec la méthodologie.
- Contenu de la phase 1 difficile à circonscrire (les membres de la commission ne veulent pas que cela se transforme en prestation INFOS « low cost »).



2. Bilan des AP tiers demandeurs publiés



Bilan des AP tiers demandeur

10 AP tiers demandeurs publiés à ce jour.

Ont été mis en ligne avec tableau de synthèse sur partie du site réservée aux adhérents (cf. mail à venir avec liens de téléchargement).

5 de ces AP sont au bénéfice de la société Brownfields, qui s'organise pour limiter ses risques (création de filiales SAS à budget très limité pour chaque site).

Par ailleurs, évolutions des GF pour faciliter la tâche des TD (mais augmentation du risque pour les MOA ?)

- Modification le 9/10/17 du décret TD du 18/8/15 pour que cautionnement solidaire soit accepté en lieu et place des GF à 1ère demande.
- Dans les premiers AP, limitation des cautionnements solidaires à la durée du chantier ou, au mieux dégressifs avec reliquat (4 à 6 k€/an) sur 4 ans après la fin des travaux. **Que se passe-t-il si pb sanitaire 5 ou 10 ans plus tard ?**



3. Sujets divers



Sollicitation AXELERA

Journée technique Chimie et SSP le **1^{er} mars 2018** :

- Ouverture par Envisol
- Interventions SUEZ, BRGM, INERIS, VALGO, SERPOL, REMEA

Après avoir essuyé un refus de l'Ademe, AXELERA demande si UPDS (CDH ou SCH/pas un adhérent – mais CDH en congés à cette date) peut assurer une présentation de 15 minutes sur le « panorama des produits/molécules/matériaux couramment utilisés dans les SSP ». Souhaiterait une matrice technique/polluant/produit utilisé.

Qu'en pensez-vous ?

Si on y va, qui peut participer à la préparation du diaporama ?



Merci pour votre attention...

Des questions ?

